



**PLATEFORME D’ECHANGE
ELECTRONIQUE DES DONNEES
C2C**

Mohamed Taieb SAAD

Juin 2016

Plan

- Introduction
- Pays concernés
- Protocole d'accord
- Liste des données à échanger
- Solutions techniques
- Mise en place de la plateforme C2C
- Prérequis d'adhésion à la plateforme
- Conclusion

- **Introduction**
- Pays concernés
- Protocole d'accord
- Liste des données à échanger
- Solutions techniques
- Mise en place de la plateforme C2C
- Prérequis d'adhésion à la plateforme
- Conclusion

Introduction (1)

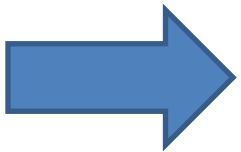
- La diversité, la lourdeur ainsi que la complexité des formalités de dédouanement aux frontières entravent le commerce international qui constitue l'un des grands moteurs de la croissance économique.
- Les autorités aux frontières ont à relever des défis de sécurité, de fluidité et de facilitation des échanges.
- Un contrôle efficace avec la célérité requise est tributaire, en grande partie, de la possession de l'information appropriée au moment opportun.

Introduction (2)

- Le recours aux technologies de l'information et de communication constitue la solution adéquate.
- La facilitation des échanges commerciaux, priorité des organisations internationales, gagne à se réaliser par l'échange électronique des données entre les douanes (C2C).
- La mise en place d'une plateforme électronique pour l'échange des informations entre deux ou plusieurs pays, objet de cette présentation, s'inscrit dans ce cadre.

Introduction (3)

- Nous pouvons citer parmi les objectifs de l'OMD : « *des systèmes interconnectés et des bases de données alignées permettant un échange électronique de données entre les administrations des douanes le plus tôt possible dans les mouvements internationaux de marchandises* ».



Mise en place d'une plateforme électronique C2C : Echange des données entre deux ou plusieurs pays

- Introduction
- **Pays concernés**
- Protocole d'accord
- Liste des données à échanger
- Solutions techniques
- Mise en place de la plateforme C2C
- Prérequis d'adhésion à la plateforme
- Conclusion

Pays concernés

- **Pays de l'Accord d'Agadir :**
 - ✓ la Jordanie,
 - ✓ l'Égypte,
 - ✓ le Maroc ,
 - ✓ la Tunisie.

- Introduction
- Pays concernés
- **Protocole d'accord**
- Liste des données à échanger
- Solutions techniques
- Mise en place de la plateforme C2C
- Prérequis d'adhésion à la plateforme
- Conclusion

Protocole d'Accord

- Signature au Caire le 13/04/2016 du Protocole d'Accord pour la facilitation de la connexion électronique et l'échange des données entre les douanes des pays concernés.
- **Objectifs : Améliorer :**
 - ✓ La performance économique par la réduction du temps et des coûts attachés aux formalités douanières sur les frontières,
 - ✓ La compétitivité en matière de transport des marchandises d'un pays à un autre,
 - ✓ La sécurisation de la chaîne d'importation bilatérale

- Introduction
- Pays concernés
- Protocole d'accord
- **Liste des données à échanger**
- Solutions techniques
- Mise en place de la plateforme C2C
- Prérequis d'adhésion à la plateforme
- Conclusion

Liste des données à échanger

- **Deux ensembles :**

- ✓ Informations générales de la déclaration douanière ;

- ✓ Détails des marchandises repris dans les articles de la déclaration.

Liste des données à échanger (suite)

▪ Informations générales de la déclaration douanière ;

Code du bureau des douanes	Nombre d'articles déclarés
Type de déclaration	Code pays de destination
Date de la déclaration	Code exportateur
Numéro de la déclaration	Nom de la société exportatrice
Code pays d'exportation	Opérateur économique agréé
Code bureau de sortie	Code de l'importateur
Valeur en douane	Nom de la société importatrice
Code monnaie	Résultat de la sélectivité "couloir"

Liste des données à échanger (suite)

- **Détails des marchandises repris dans les articles de la déclaration.**

Code des colis

Numéro du tarif douanier

Description de la marchandise

Nombre de colis

Nombre de conteneurs

Code pays d'origine

Quantité ou nombre d'unités statistiques

Code de l'unité statistique

Poids net (kg)

- Introduction
- Pays concernés
- Protocole d'accord
- Liste des données à échanger
- **Solutions techniques**
- Mise en place de la plateforme C2C
- Prérequis d'adhésion à la plateforme
- Conclusion

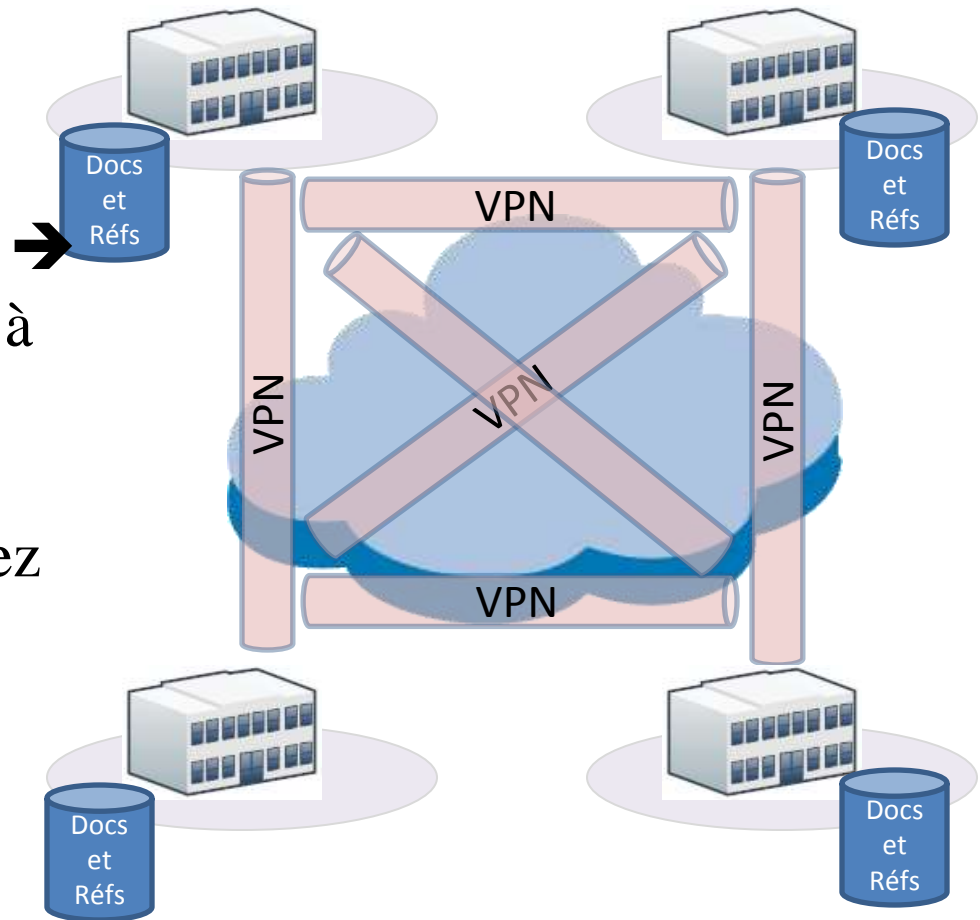
Solutions techniques

Deux solutions techniques sont envisageables:

- Interconnexion bidirectionnelle
- Interconnexion via une plateforme

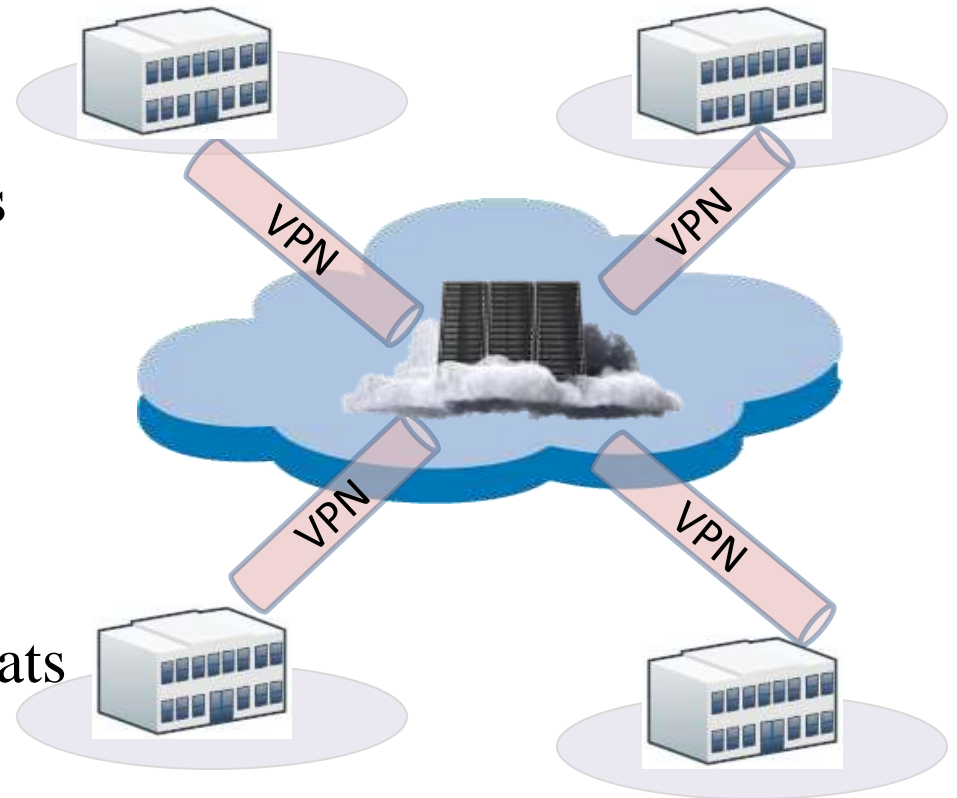
Interconnexion bidirectionnelle

- ✓ l'échange se fait entre les pays d'une manière bidirectionnelle → pour n sites il faut $n-1$ tunnels à chaque site.
- ✓ Gestion des certificats/@IP chez les n pays/sites.

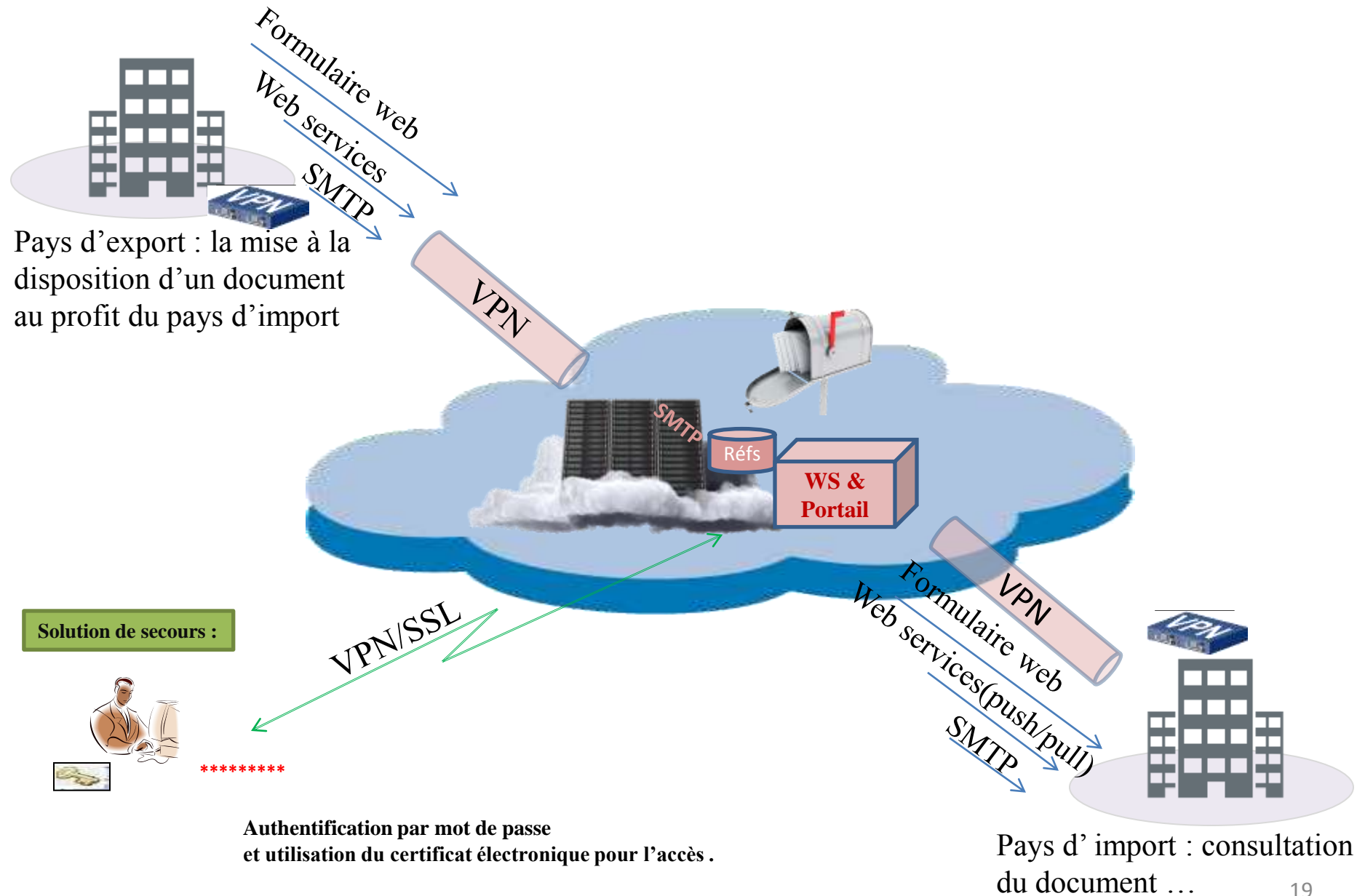


Interconnexion via une plateforme

- ✓ L'échange se fait entre les pays via un seul tunnel pour chaque pays
- ✓ Gestion centralisée des certificats électroniques et des accès.



Mise en place de la plateforme C2C



Avantages (1)

- **Possibilité d'assurer** les connexions des réseaux hétérogènes,
- **Traçabilité des accès** aux différents services : disponibilité, temps de réponse...
- **Réponse aux problèmes** d'hétérogénéité des systèmes d'information,
- **Ouverture sur les différents protocoles** d'échange : EDI, FTP, SMTP, WEBServices, ...
- **Facilité du déploiement et de suivi.**

Avantages (2)

■ L'extensibilité :

- ✓ L'ajout d'un nouveau pays impliquera l'ajout d'un seul tunnel VPN,
- ✓ L'ajout de nouveaux scénarios : Le moteur applicatif assure l'intégration rapide et facile de nouveaux scénarios,
- ✓ L'extensibilité de l'architecture matérielle : l'architecture capable de couvrir les besoins d'échange en matière de performances techniques.

- Introduction
- Pays concernés
- Protocole d'accord
- Liste des données à échanger
- Solutions techniques
- Mise en place de la plateforme C2C
- **Prérequis d'adhésion à la plateforme**
- Conclusion

Prérequis d'adhésion à la plateforme

• Réglementaires

Les pays concernés doivent se mettre d'accord sur certains points à savoir :

- ✓ Les tables de références à utiliser,
- ✓ La structure des données à échanger (les champs obligatoires, les contrôles syntaxiques...),
- ✓ La connexion avec plateforme (VPN : SSL, IPSec...),
- ✓ Le mode d'échange : EDI, formulaire web...,
- ✓ Le protocole d'échange : SMTP, FTP, WS.....,
- ✓ Les solutions de secours.

Prérequis d'adhésion à la plateforme

■ Techniques :

Les pré-requis techniques dépendent des services demandés par chaque pays concerné. On peut citer :

- ✓ Pour une connexion VPN-IPSec, il faut un routeur conforme et @IP internet fixe
- ✓ Pour le mode EDI, il faut une application d'interfaçage
- ✓ Pour le formulaire web, il faut un log/pw web
- ✓ Mode d'échange : compte SMTP, WS(push/pull), FTP...

- Introduction
- Pays concernés
- Protocole d'accord
- Liste des données à échanger
- Solutions techniques
- Mise en place de la plateforme C2C
- Prérequis d'adhésion à la plateforme
- **Conclusion**

Conclusion (1)

- ✓ Les pays d'Agadir : signature d'un Protocole d'Accord entre eux en Avril 2016 ;
- ✓ Prélude significatif pour la concrétisation des recommandations des participants à l'atelier de Casablanca en décembre 2015 ;
- ✓ Echanges de données : plateforme « en étoile », connexion de plusieurs pays en même temps ;

Conclusion (2)

- ✓ Expérience Tunisienne : Instauration de TTN et de la déclaration sommaire ENS avec l'UE ;
- ✓ Couverture de l'échange :
 - les éléments de la déclaration douanière,
 - les données des documents annexes ;

Conclusion (3)

✓ La plateforme en question élaborée par TTN est déjà opérationnelle,

✓ Une démonstration sera effectuée par le représentant de TTN consécutivement à la présente.



La réussite du projet est tributaire des efforts concourants de tous les pays.

Merci pour votre Attention

